

La formation dans les entreprises : un enjeu de développement (CPRDFOP/SRDEII)

Montpellier, le 14 Juin 2016

Déroulé de l'atelier

- Introduction par l'élu référent de l'atelier 10 min
- Principaux constats et enjeux 10 min
- Les priorités d'actions pour la région LRMP \approx 1H30
- Conclusion à chaud 5 / 10 min

Introduction et règles du jeu

- Introduction par l' élu référent de l' atelier
- Quelques règles du jeu
 - Si nous vous avons convié c'est que votre avis nous intéresse, il n'y a pas de mauvaise réponse !
 - Nous serons attentifs à donner un temps de parole à chacun dans les contraintes de temps imparties



Formation dans les entreprises : principaux constats

- Une mise en cohérence de la politique régionale (développement éco/RH)
 - soutien à la formation des dirigeants
 - soutien à la formation des salariés, avec notamment des actions spécifiques dédiées aux TPE
 - soutien aux démarches emploi / formation au sein des entreprises (ex: gestion prévisionnelle des emplois et compétences)

CHIFFRES-CLÉS DU TISSU ECONOMIQUE

- 616 854 établissements en 2013 pour 2 155 567 emplois en 2012
 - Dont 95 de TPE, représentant 22% des emplois salariés
- Répartition sectorielle de l'emploi : commerce, transports, services (40 %), emploi public (35 %), industrie (11 %), construction (8 %), agriculture (6 %),

Formation dans les entreprises : un contexte en forte évolution

- Une réforme de la formation professionnelle qui crée de nouveaux dispositifs et de nouvelles obligations
- Un manque d'information sur les impacts de la réforme pour les entreprises et les salariés
- Une baisse de la collecte et des modes de redistribution qui évoluent

Rappel des points clés de la loi du 5 mars 2014



La formation dans les entreprises: une démarche stratégique

- **Un nouveau cadre pour les entreprises**

- La mise en place de l'entretien professionnel obligatoire tous les 2 ans
- Une obligation de former chaque salarié au moins une fois tous les 6ans,
- De nouveaux moyens mis à disposition (diversification des modes de gestion, nouveaux dispositifs...)

- **Une opportunité pour les salariés**

- Une plus grande liberté et autonomie dans l'utilisation de leurs droits à la formation (via le CPF)
- Un nouveau dispositif de soutien et d'accompagnement avec la mise en œuvre du conseil en évolution professionnelle (CEP) par les OPACIF et les acteurs de l'emploi. (Service gratuit pour tous les actifs)

- **Une évolution pour les instances représentatives du personnel**

- Une plus grande implication dans les orientations de l'entreprise, avec l'organisation tous les ans d'une information/consultation sur 3 thèmes

Les orientations stratégiques
de l'entreprises

la situation économique et financière de l'entreprise,
la politique de recherche et
développement technologique, l'utilisation du CICE

la politique sociale, les conditions de
travail et l'emploi

- **Un processus de transformation pour les professionnels de la formation**

- Un changement du mode de gestion et de relation avec les entreprises pour les OPCA avec une réorientation de leur offre de services aux entreprises
- Un service de CEP à assurer par les professionnels de l'orientation et de l'accompagnement

Formation dans les entreprises : les grands enjeux identifiés en région LRMP

- **L'incitation des entreprises à investir sur le capital humain, via la formation, en particulier les TPE qui composent 95 % du tissu économique local**
- **Une meilleure lisibilité pour les entreprises et les acteurs de la formation professionnelle les démarches, les dispositifs, les outils d'accompagnement disponibles en région et partager leur évaluation**
- **L'utilisation de la formation comme un outil de développement des territoires**

Formation dans les entreprises : les questionnements en région LRMP

- **Quels outils d'ingénierie pour s'adapter au développement économique, aux nouveaux marchés, aux évolutions technologiques, aux mutations, aux paliers de croissance...?**
- **Quelle offre de services à destination des entreprises ?**
- **Quels effets en terme de politique des ressources humaines ?**
- **Comment donner de la lisibilité aux actions menées à un niveau régional ?**
- **Comment faciliter les coopérations entre les OPCA et les entreprises pour développer des projets innovants ?**

Conclusion et prochaines étapes

- **Rappel des principaux grands enjeux, et pistes de travail évoqués lors de l'atelier**
- **La concertation continue sur www.regionlrmp.fr/croissanceemploi2016**